

Magog, le 20 janvier 2005-01-21

### **Les répercussions d'un échange de terrains sur la biodiversité et l'intégrité écologique du parc national du Mont-Orford.**

Durant les années trente, un individu a rêvé de développer des activités de plein-air afin d'attirer les touristes tout au long de l'année et ainsi, créer de l'activité économique au profit des gens de la région. Le moyen utilisé a été de convaincre la classe politique de créer un parc puis on y a développé un terrain de golf, un centre de ski et quelques années plus tard, un centre d'art. C'est ainsi qu'est né le parc du Mont-Orford.

Aujourd'hui, nous sommes en présence d'un promoteur qui rêve, à son tour, de relancer, de donner une nouvelle vie à ce même projet qui a pris naissance il y a de ça, plus de 70 ans, cette fois, il doit en premier lieu, convaincre la population, *il doit me convaincre*.

En ce qui me concerne, après avoir pris connaissance du *Plan directeur de développement*, (le projet) après avoir assisté aux séances des 13, 14 et 15 décembre dernier, après avoir lu les articles parus dans les journaux depuis ce temps, *je me prononce en faveur de ce projet*.

Je me prononce en faveur pour les raisons suivantes :

1. Le ski alpin est une activité que ma famille et moi pratiquons depuis plusieurs années; cette activité nous permet *d'apprécier* l'hiver plutôt que de le subir, cette activité permet des moments *de plaisir en famille*, cette activité nous permet *d'être dans la nature*, d'y admirer les paysages, d'y admirer le décor ( givre, verglas, neige sur les arbres etc ), cette activité nous incite à *demeurer en bonne condition physique*, cette activité nous incite à *vivre en harmonie avec la nature tout au long de l'année*. Et bien, cette activité, nous avons la chance de la pratiquer chez-nous, dans une montagne intéressante. *Il me semble donc important que nous offrions au promoteur l'occasion d'y poursuivre son développement*, de nous offrir un produit de qualité et moderne.
2. Après avoir entendu les commentaires et réponses des différentes personnes ressources les 13, 14 et 15 décembre, je constate que ce projet est très encadré, il doit s'inscrire dans un plan d'aménagement directeur très strict, il doit répondre à des attentes très précises; de plus, le promoteur se dit en accord avec ces exigences. *Cela me rassure et me confirme dans mon choix*, car, pour moi aussi, le respect de l'environnement est important.
3. Lors des audiences de décembre, les opposants au projet ont bien tenté de faire valoir certains risques, pour le parc, pour l'environnement, pour le ruisseau castle, pour la beauté des paysages, etc. Mais, ces appréhensions, basées plus souvent qu'autrement sur des affirmations non démontrées, sur des extraits de recherches incomplets, *ne m'ont pas convaincus* que tous les risques appréhendés sont attribuables à ce seul projet.

4. Ce projet met en cause un échange de terrain. *Est-ce vraiment nécessaire* ou est-ce pour se donner bonne conscience que cet échange de terrain? Alors que le promoteur se dit être prêt à contribuer à une fondation ayant pour but de procéder à l'acquisition future de terrains intéressants pour le parc.

En terminant, pour moi, être pour ou contre ce projet de développement, c'est autant une questions de valeurs et de principes qu'une question d'arguments rationnels. En ce qui me concerne, le parc du Mont-Orford a été créé afin de doter la région d'activités touristiques, la région y a gagné en plus un espace intéressant pouvant être dédié à la conservation, *mais ne perdons pas de vue la raison première de ce parc.* Merci.

Denis Demers,  
citoyens de la région, utilisateur quatre saisons du parc.